

Dossier suivi par :
Eric BRETTON
☎ 02 38 56 90 00

Objet : Enregistrement ICPE - Projet de déchetterie sur la commune de Saint Pryvé-Saint-Mesmin

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur Christophe CHAILLOU, agissant en qualité de Président d'Orléans Métropole dont le siège est situé 5 place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS, ai l'honneur de vous adresser un dossier de demande d'enregistrement relatif au projet de création d'une déchetterie nouvelle génération sur la commune de Saint Pryvé-Saint-Mesmin.

Cette installation viendra en substitution de celle d'Orléans.

Ce présent dossier est rédigé conformément aux dispositions des articles R512.46.1 à R512.46.7 du Code de l'Environnement relatifs aux installations soumises à Enregistrement et notamment :

- Une présentation d'Orléans Métropole ;
- Un plan de situation au 1/25 000 et un plan de situation du cadastre au 1/2 000 ;
- Un plan d'ensemble du projet ;
- La situation réglementaire du projet au regard de la nomenclature Installations Classées ;
- Un descriptif technique du projet ;
- Une analyse de la compatibilité du projet avec l'affectation des sols et les plans et schémas mentionnés aux 4°, 5°, 17° à 20°, 23° et 24° du tableau du I de l'article ;
- Une présentation de la conformité du projet avec les prescriptions applicables à l'installation.

Me tenant à votre disposition pour toute précision, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.

Le Président,


Christophe CHAILLOU